



3 minutes pour les jeunes

*Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national,
Madame la Conseillère aux Etats, Monsieur le Conseiller aux Etats,*

La lecture de ce document ne vous prendra pas plus de 3 minutes. Elle vous apporte un éclairage précis sur un objet concernant l'enfance qui sera traité le 19 mars 2009 au Conseil national. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question par courriel (ekkj-cfej@bsv.admin.ch) ou par téléphone (031 322 92 26 ou 079 795 56 62). Tous les numéros de « 3 minutes pour les jeunes » se trouvent sur www.cfej.ch.

En vous souhaitant une excellente session de printemps, Pierre Maudet, président de la CFEJ

Accueil extra-familial : oui à la reconduction du programme d'impulsion¹

Durant cette session, vous allez débattre de la motion 08.3449 de la CSEC-CN qui propose notamment la reconduction, voire la pérennisation du programme d'impulsion de la Confédération en matière d'accueil extra-familial pour enfants. Pour la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ), la petite enfance constitue une phase fondamentale pour le développement physique et psychosocial de l'enfant. Un manque de ressources matérielles ainsi qu'un encadrement et un soutien éducatif insuffisants pendant cette période influent de manière défavorable sur le développement de l'enfant et peuvent avoir des conséquences négatives à long terme, que ce soit en matière de santé, de possibilités de formation ou d'insertion sociale.

C'est pourquoi, pour donner à chaque enfant les mêmes chances dès le départ, la CFEJ soutient cette motion, afin d'augmenter les capacités d'accueil extra-familial tant au niveau préscolaire que parascolaire et d'assurer une distribution territoriale équitable, accessible financièrement et répondant aux besoins. Le programme d'impulsion a permis de créer 24'000 nouvelles places d'accueil, mais la demande excède encore largement l'offre et l'effort doit absolument être poursuivi.

Développer la qualité des structures d'accueil pour renforcer les possibilités de formation de tous les enfants

L'accroissement du nombre de places d'accueil extra-familial doit également s'accompagner d'un développement de la qualité de la prise en charge. Les offres institutionnelles d'accueil de jour doivent être appropriées à l'âge de l'enfant et répondre aux besoins individuels des enfants issus de contextes sociaux hétérogènes. Il importe également qu'elles favorisent l'acquisition de compétences sociales, l'égalité des chances et l'intégration. Elles doivent aussi transmettre aux enfants un sentiment de sécurité, les stimuler dans leurs apprentissages, leur permettre de vivre des expériences sociales ainsi que les soutenir dans leurs processus de formation.

Un accueil de qualité profite à tous les enfants. En revanche, un accueil déficient porte plus fortement préjudice à la santé et au développement des enfants qui sont déjà défavorisés par leur situation familiale.

De ce fait, la CFEJ demande que la poursuite d'une politique fédérale volontariste en matière de création de places d'accueil extra-familial s'accompagne impérativement de mesures concrètes visant à développer la qualité de la prise en charge, en particulier sur le plan pédagogique.

Le bien-être de l'enfant et la stimulation de son développement global doivent désormais figurer au cœur du dispositif d'accueil extra-familial de jour.

¹ Etudes et rapports récents sur la thématique:

- Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (2009) : L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse (www.coff.ch)
- Commission suisse pour l'UNESCO (2009) : Education de la petite enfance en Suisse (www.unesco.ch)
- OFAS (2009) : Aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants : bilan après six années (www.ofas.admin.ch, sous thème Famille)